Montpellier : un jeune de 19 ans condamné à 120 heures de TIG pour avoir roué de coups un chauffeur de bus. “Une agression totalement gratuite”

23/04/2022 à 19h21



(…) “Ce jour-là, quand il est sorti de sa cabine et m’a saisi par le bras, je me suis senti en danger et je l’ai frappé. C’est vrai. Ça résulte d’un accès de colère et j’en suis désolé”, a expliqué, ce vendredi à la barre du tribunal judiciaire, ce Parisien, âgé d’à peine 19 ans, poursuivi pour des violences volontaires à l’encontre d’un chauffeur de bus montpelliérain de la ligne 11.

(…) Le ton est rapidement monté lorsque le jeune homme s’est plaqué juste derrière la vitre anti-agression. “Il lui a parlé sans respect et l’a même menacé, avant de l’intimider en donnant un coup sur la vitre. Si mon client est sorti de sa cabine c’est parce qu’il venait lui dire que lui et sa compagne devaient oblitérer leur ticket. C’est une agression totalement gratuite, inacceptable et intolérable”, s’est insurgée l’avocate de la partie civile.

(…) Et de conclure qu’il est en arrêt maladie jusqu’au 30

avril.

Avant de requérir 120 heures de travail d’intérêt général à effectuer dans un délai de dix-huit mois (à défaut il devra effectuer trois mois de prison) et une interdiction de séjour à Montpellier à l’encontre du prévenu, primo-délinquant. Le tribunal a suivi ses réquisitions et renvoyé le dossier sur intérêts civils au 17 octobre.

Midi Libre

(Merci à Adri)